



# Le Québec

**: Un milieu d'affaires  
dynamique et profitable**

## Table des matières

|                                                     |           |
|-----------------------------------------------------|-----------|
| <b>Accueil</b> .....                                | <b>3</b>  |
| <b>Main-d'œuvre</b> .....                           | <b>4</b>  |
| Créativité.....                                     | 6         |
| Formation.....                                      | 8         |
| Multilinguisme .....                                | 10        |
| Incidatifs à la formation.....                      | 11        |
| Relations de travail .....                          | 12        |
| <b>Coûts d'exploitation</b> .....                   | <b>13</b> |
| Main-d'œuvre .....                                  | 14        |
| Énergie .....                                       | 17        |
| Coûts des espaces locatifs et de construction ..... | 18        |
| <b>Commerce</b> .....                               | <b>20</b> |
| Accords du libre-échange.....                       | 22        |
| Infrastructures d'exportations .....                | 23        |
| <b>Recherche et développement</b> .....             | <b>25</b> |
| Vaste réseau de R-D .....                           | 26        |
| Mesures favorisant la R-D .....                     | 28        |
| <b>Fiscalité</b> .....                              | <b>29</b> |
| Taxes à la consommation.....                        | 31        |
| Congé de taxe sur le capital .....                  | 32        |
| <b>Solutions financières</b> .....                  | <b>33</b> |
| <b>Environnement d'affaires</b> .....               | <b>36</b> |
| L'incorporation au Québec .....                     | 37        |
| Le milieu financier.....                            | 39        |
| Capital de risque.....                              | 41        |
| <b>Le Québec... où il fait bon vivre !</b> .....    | <b>43</b> |
| <b>Choisir Investissement Québec</b> .....          | <b>45</b> |

## Accueil

Les investisseurs se donnent rendez-vous au Québec parce qu'ils veulent profiter de ce lieu idéal pour prendre de l'expansion.

Le Québec, c'est...

- Un endroit stratégique entre l'Europe et les Amériques;
- Un marché de 130 millions de consommateurs dans un rayon de 1000 km;
- Une main-d'œuvre exceptionnelle, disponible, qualifiée et stable, à prix compétitif;
- Des coûts d'exploitation parmi les plus bas en Amérique du Nord;
- Des incitatifs fiscaux et des programmes d'aide adaptés aux besoins des entreprises.

Situé dans le nord-est de l'Amérique du Nord, le Québec jouit d'une situation géographique avantageuse en raison de la proximité des grands centres que sont New York, Boston, Philadelphie, Pittsburgh, Washington, Détroit, Toronto. Le fleuve Saint-Laurent, une voie fluviale importante, donne accès à la mer et pénètre jusqu'aux Grands Lacs. Les réseaux routiers et ferroviaires et les infrastructures aéroportuaires efficaces facilitent le commerce.

*« Je recrute du personnel partout sur la planète et je n'ai jamais trouvé ailleurs l'exceptionnel degré de créativité des gens d'ici! » - Benoit Fillion, directeur des ressources humaines, Autodesk Media and Entertainment, 2009.*

**Faites du Québec votre porte d'entrée  
vers les grands marchés canadiens et américains**

*Dernière mise à jour : juillet 2010*

## Main-d'œuvre

### Un important bassin de travailleurs qualifiés

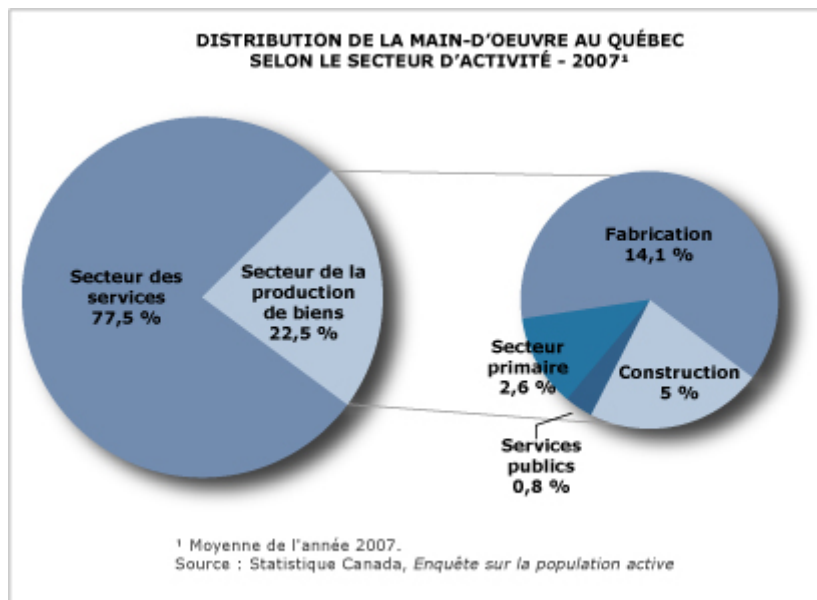
Vous trouverez au Québec une main-d'œuvre de quatre millions de personnes - le deuxième plus grand bassin au Canada. Cette main-d'œuvre est réputée pour sa compétence, son dynamisme et sa créativité.

85 % de la main-d'œuvre québécoise détient un diplôme d'études secondaires ou supérieur. De plus, cette proportion de diplômés ne cesse d'augmenter depuis les dix dernières années.

| Distribution de la main-d'œuvre selon le niveau de scolarité Québec 2007 <sup>1</sup> |                  |                  |                |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|----------------|
| Niveau d'éducation                                                                    | Main-d'œuvre     | Employée         | Disponible     |
| Diplôme universitaire                                                                 | 904 800 (22 %)   | 872 200          | 32 600         |
| Diplôme postsecondaire                                                                | 1 659 900 (40 %) | 1 561 400        | 98 500         |
| Postsecondaire partiel                                                                | 295 300 (7 %)    | 268 200          | 27 100         |
| Secondaire complété                                                                   | 662 900 (16 %)   | 615 200          | 47 700         |
| Secondaire partiel                                                                    | 449 900 (11 %)   | 386 000          | 63 900         |
| 0 à 8 ans de scolarité                                                                | 177 400 (4 %)    | 148 800          | 28 600         |
| <b>TOTAL</b>                                                                          | <b>4 150 200</b> | <b>3 851 800</b> | <b>298 400</b> |

<sup>1</sup> Moyenne de l'année 2007

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active



## L'expertise québécoise en haute technologie

Le Québec connaît une croissance plus rapide de ses dépenses en R-D que les autres provinces canadiennes :

- Depuis 1983, les dépenses en R-D, exprimées en pourcentage du PIB, ont crû de 3,8 % en moyenne par année, comparativement à 2 % en Ontario et à 1,5 % dans l'ensemble du Canada.
- Le Québec s'est donné comme objectif de porter à 3 % la part du PIB consacrée aux dépenses de R-D à compter de 2010.

Source : Ministère des finances, Profil économique et financier du Québec, Édition 2010

Montréal compte l'une des plus fortes concentrations d'emplois en haute technologie en Amérique du Nord, avec San Francisco, Seattle et Boston. De plus, Montréal occupe la troisième position en Amérique du Nord quant à la croissance de l'emploi en haute technologie (2006-2007), grâce à un secteur des TIC en pleine expansion. (Montréal International, 2009).

- En 2010, l'Ordre des ingénieurs du Québec comptait 58 000 membres.

## Main-d'œuvre Créativité

### La créativité

Au Québec, la créativité est au cœur de toute entreprise. Elle inspire les plus grands talents et permet aux grandes sociétés internationales de prospérer ici même. Que ce soit dans l'univers des jeux interactifs, de la recherche génomique ou de l'aéronautique, le génie québécois fait parler de lui dans le monde entier. Aujourd'hui, les investisseurs sont attirés par l'extrême fécondité des jeunes entreprises et des sociétés bien établies qui font leur place dans les secteurs d'activité les plus fébriles. Qui plus est, cette nouvelle main-d'œuvre créative s'enrichit constamment de l'apport exceptionnel des nouveaux diplômés des universités et des collèges du Québec.

### Les réussites

Quel que soit le domaine, la créativité n'a pas de frontières au Québec. On trouve ici une synergie unique entre sociétés des domaines des arts, du design, de la haute technologie et des sciences. Ces sociétés ont aussi forgé des partenariats solides avec les collèges et universités du Québec, afin de promouvoir la créativité dans l'environnement de travail et d'apprentissage. Par exemple, Ubisoft, l'un des plus importants concepteurs de jeux interactifs du monde, s'est associé au Cégep de Matane et à l'Université de Sherbrooke pour créer, à Montréal, un campus qui offre des programmes de formation collégiale ou universitaire dans le domaine stratégique du développement de jeux vidéo.

Berceau des pionniers de l'animation 3D tels que Softimage et Discreet, le Québec accueille les plus célèbres éditeurs de jeux, dont Ubisoft, Electronic Arts et Beenox Studios, et des studios de création tels que ceux d'Artificial Mind and Movement et de Sarbakan.

Le Centre des technologies de fabrication en aérospatiale constitue également un excellent exemple de partenariat entre le secteur privé et les laboratoires publics qui vise à réaliser des changements productifs. Le Centre, l'un des cinq laboratoires de l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC, a été créé pour aider l'industrie aérospatiale à mettre en œuvre des méthodes de fabrication de pointe rentables.

Les grandes sociétés de l'industrie mondiale de l'aéronautique sont également installées au Québec, notamment Bombardier, Bell Helicopter Textron, CAE et Pratt & Whitney Canada. Au cours des dix dernières années, Pratt & Whitney Canada a pu faire homologuer plus de 50 moteurs d'avion, et elle entend mettre en marché 20 nouveaux groupes motopropulseurs d'ici trois ans. Dans le cadre de son projet MAPL (Modular Affordable Product Line), Bell Helicopter Textron a, de son côté, mis au point une nouvelle gamme d'hélicoptères qu'elle fabrique à son usine de Mirabel, au Québec.

Le secteur de la santé se démarque également. Le Québec est le centre de la recherche fondamentale au Canada. Cinq sociétés pharmaceutiques internationales - AstraZeneca, Boehringer Ingelheim, GSK Biological, Merck Frosst et Wyeth ont confié à leur centre privé de R-D québécois des mandats de recherche mondiaux. Les 10 plus grandes sociétés pharmaceutiques du monde exercent des activités au Québec et investissent régulièrement dans l'expansion de leurs sites respectifs - près de 1 milliard \$ d'investissements en quelques années. De même, une quarantaine de sociétés de biotechnologie développent de nouveaux médicaments.

Le Québec est aussi reconnu comme un important centre mondial pour la recherche préclinique et clinique. La majorité des leaders mondiaux de la recherche contractuelle tels que Cato Recherche, Covance, Laboratoires Charles River, MDS Pharma Services, PharmaNet Development Group et Quintiles sont présents et profitent des nombreux avantages de faire de la recherche clinique au Québec.

Les entreprises de technologies médicales profitent de la convergence de plusieurs industries de pointe au Québec telles que l'optique-photonique, les technologies de l'information, la micro-électronique, les nouveaux matériaux etc. Voici quelques exemples de technologies innovantes développées au Québec: Medtronic Cryocath - cathéters de cryothérapie, GE Healthcare/ART - technologies avec des équipements d'imagerie moléculaire optique et Nobel Biocare, leader mondial dans la modélisation de dents et la fabrication d'implants et de prothèses de céramique.

Des géants tels que Motorola, Computer Sciences Corporation et Computershare ont choisi de s'installer au Québec pour tirer parti de la compétence et de la créativité de sa main-d'œuvre.

## Main-d'œuvre Formation

### L'éducation au Québec, une priorité

Comparativement aux pays de l'OCDE, le Québec se classe en seconde position en matière de dépenses en éducation par rapport au PIB. Cet effort financier porte fruit puisque le taux de diplomation au Québec se situe nettement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, en particulier pour les diplômes de premier et de deuxième cycle :

**Plus de 68 000 diplômes universitaires décernés en 2008, dont 11 400 en sciences pures et appliquées et plus de 6 000 en sciences de la santé (Source : ISQ)**

- Le Québec s'est classé parmi les cinq premiers en mathématiques, en lecture et en sciences dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) tenu dans 41 pays par l'OCDE en 2006.
- Parmi les 20 principales agglomérations nord-américaines, Montréal arrive au premier rang pour ce qui est de la densité d'étudiants universitaires (Montréal International, 2009).

## Des universités de calibre international

Le réseau québécois d'universités et de centres de recherche, réparti sur tout le territoire, favorise les échanges entre le milieu universitaire et le milieu industriel. Le Québec compte neuf établissements universitaires, dont l'Université du Québec, qui est organisée en un réseau de dix constituantes.

- Les universités québécoises et leurs écoles affiliées offrent des programmes dans toutes les disciplines.
- Quatre universités québécoises figurent parmi les plus reconnues en médecine et études doctorales :
  - Université McGill,
  - Université de Montréal,
  - Université Laval,
  - Université de Sherbrooke.
- La région de Montréal tire profit de la présence de quatre grandes universités généralistes—l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université Concordia, l'Université McGill—et de sept écoles affiliées dont :
  - HEC Montréal,
  - École Polytechnique,
  - École de technologie supérieure (ETS),
  - Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Selon le classement mondial 2006 des programmes de MBA, HEC-Montréal se classe parmi les 10 meilleures institutions du monde, sur un total de 280 (Business Week, 2006).

Montréal occupe le 1<sup>er</sup> rang au Canada et le 9<sup>e</sup> rang parmi les 20 plus importantes métropoles économiques en Amérique du Nord quant au nombre de centres de R-D universitaires, avec quelque 200 centres spécialisés (Montréal International, 2009). La région se classe première quant à la recherche universitaire au pays : sept des principaux établissements universitaires montréalais obtiennent 19 % du budget total consacré à la recherche universitaire au Canada (Ministère des Finances du Québec, 2007).

Montréal figure également au premier rang au Canada quant au nombre d'étudiants étrangers universitaires (plus de 17 000 en provenance de 160 pays), ce qui témoigne de la qualité et de la vitalité de l'enseignement offert.

## Main-d'œuvre Multilinguisme

**Le Québec jouit d'un atout unique en Amérique du Nord : sa diversité culturelle.  
3 millions de personnes - 40 % de la population québécoise - s'expriment en français et en anglais.**

En plus du français et de l'anglais, environ 80 langues sont utilisées au Québec, dont l'italien, l'espagnol, l'arabe, le grec, le chinois, l'allemand et le portugais.

À Montréal, ville cosmopolite par excellence, on retrouve plus de 70 communautés ethnoculturelles, 60 organisations internationales et près de 17 000 étudiants étrangers.

**Uniques en Amérique du Nord, les compétences linguistiques des Québécois leur permettent d'établir des liens avec tous les pays du monde et de fournir un service à la clientèle exceptionnel.**

### Population parlant différentes langues au Québec

| Langues              | Province de Québec | Région de Montréal |
|----------------------|--------------------|--------------------|
| Français             | 7 028 740          | 3 266 845          |
| Anglais              | 3 354 650          | 2 124 735          |
| Espagnol             | 291 010            | 206 895            |
| Italien              | 191 340            | 178 780            |
| Arabe                | 157 025            | 142 930            |
| Chinois <sup>1</sup> | 73 550             | 68 730             |
| Grec                 | 52 490             | 50 660             |
| Allemand             | 47 195             | 31 930             |
| Portugais            | 46 795             | 38 695             |

1. Comprend le mandarin, le cantonais et le hakka, le shanghaien, le fou-kien, le chaochow et le taïwanais.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

## Main-d'œuvre Incitatifs à la formation

### La formation professionnelle : un investissement

**Les Québécois investissent chaque année plus de 2,4 milliards de dollars CA dans l'éducation des adultes et la formation continue liées à l'emploi. La moitié de cette somme provient de l'État.**

**Emploi-Québec** est une agence gouvernementale qui peut aider votre entreprise à assurer la mise en place rapide des ressources humaines dont vous avez besoin. Elle peut aussi vous présenter une offre de service intégrée pour vous assister dans vos activités de recrutement et de formation. D'autres ressources sont également disponibles :

- Les centres locaux d'emploi;
- Les comités sectoriels de main-d'œuvre;
- Les services aux entreprises des cégeps;
- Les commissions scolaires et différents services de formation privés.

Adoptée en 1995, la **Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre** vise à développer les qualifications, les compétences et la performance des travailleurs et des travailleuses par la formation continue. Cette loi oblige tout employeur qui verse 1 M\$ CA et plus en salaires à investir l'équivalent d'au moins 1 % de la masse salariale de son entreprise dans la formation de son personnel. Par ailleurs, le **Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre** permet de subventionner certains projets de formation présentés par les employeurs.

## **Main-d'œuvre**

### **Relations de travail**

#### **Les relations de travail, une affaire de partenariat**

Au cours des dernières années, la concurrence mondiale accrue a amené les entreprises québécoises et les syndicats à collaborer plus étroitement dans le but de trouver des approches novatrices en matière de relations de travail.

En 2008, près de 84 % des conventions signées ont été conclues à la suite d'une négociation directe, sans arrêt de travail et sans interventions de conciliateurs ou d'arbitres.

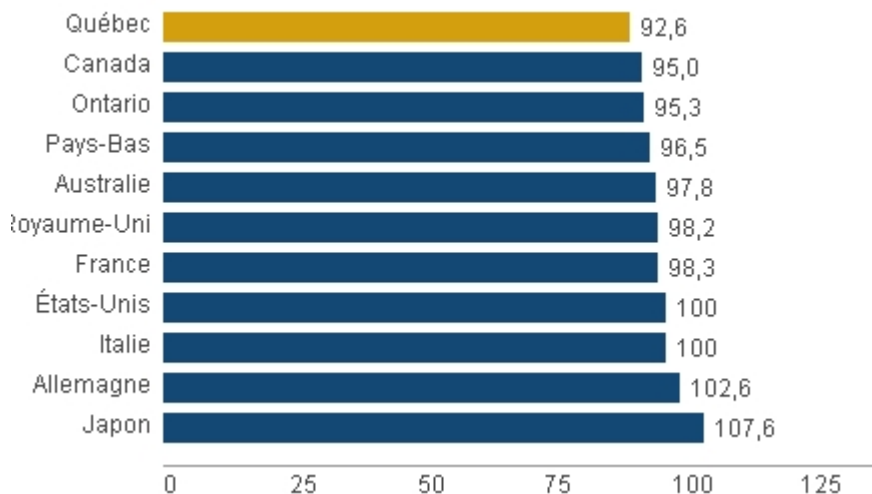
Depuis 1996, le nombre de conventions collectives de plus de cinq ans augmente de 5 %, en moyenne, chaque année.

## Coûts d'exploitation

Au Québec, les principaux facteurs de coûts sensibles à la localisation sont, en moyenne, inférieurs de 7,4 % aux coûts observés aux États-Unis.

### Comparaison des coûts d'exploitation annuels

Moyenne de dix-sept industries (États-Unis = 100)



Source : Le guide de KPMG sur la localisation des entreprises à l'échelle internationale—Édition 2010.

Remarque : Le modèle tient compte des coûts de main-d'œuvre, d'électricité, de transport et de télécommunications, de l'intérêt, de l'amortissement et des taxes.

## Coûts d'exploitation Main-d'œuvre

### Une main-d'œuvre à coût compétitif

Selon la firme KPMG 2010, les coûts de main-d'œuvre sont moins élevés au Québec que dans les autres pays industrialisés.

La main-d'œuvre coûte en moyenne **16 % moins cher** qu'aux États-Unis.

Cet avantage s'explique par des salaires moyens plus bas offerts au Québec et par une plus faible contribution des employeurs aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Le tableau suivant présente un exemple des différences de coûts et de la répartition de la rémunération au Québec et aux États-Unis.

| <b>Comparaison de la rémunération moyenne d'un travailleur<br/>                     au Québec et aux États-Unis<br/>                     Basée sur le salaire moyen – toutes industries confondues<br/>                     En pourcentage de la rémunération totale</b> |        |                                   |            |                                   |                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------------|------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                          | Québec |                                   | États-Unis |                                   |                                                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                          | \$ US  | % de la<br>rémunération<br>totale | \$ US      | % de la<br>rémunération<br>totale | Avantage<br>comparatif<br>sur les États-<br>Unis en % |
| Salaire moyen (selon KPMG)                                                                                                                                                                                                                                               | 54 205 | 74,0                              | 59 990     | 68,9                              | 9,6                                                   |
| Avantages sociaux obligatoires (contributions de l'employeur à la caisse de retraite publique, à l'assurance maladie publique, à l'assurance chômage et à l'assurance accident/maladie au travail)                                                                       | 5 696  | 7,8                               | 5 567      | 6,4                               | - 2,3                                                 |
| Avantages sociaux facultatifs (contributions de l'employeur à l'assurance maladie privée, au temps non travaillé (jours fériés et vacances) et aux autres avantages sociaux)                                                                                             | 13 332 | 18,2                              | 21 463     | 24,7                              | 37,9                                                  |
| Sous-total - Avantages sociaux (obligatoires + facultatifs)                                                                                                                                                                                                              | 19 028 | 26,0                              | 27 030     | 31,1                              | 29,6                                                  |
| Rémunération totale                                                                                                                                                                                                                                                      | 73 233 | 100                               | 87 020     | 100                               | 15,8                                                  |

Source : Le guide de KPMG sur la localisation des entreprises à l'échelle internationale—Édition 2010

| <b>Charges sociales et obligations de l'employeur – 2010</b>     |                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Régime des rentes du Québec                                      | 4,95 % de la rémunération admissible moins l'exemption de base de 3 500 \$ CA (la rémunération admissible maximale est de 47 200 \$ CA par employé) |
| Fonds des services de santé                                      | 4,26 % de la masse salariale totale <sup>1</sup>                                                                                                    |
| Commission de la santé et de la sécurité du travail              | Le taux de cotisation varie selon le type d'activité de l'entreprise (maximum assurable : 62 500 \$ CA par employé)                                 |
| Commission des normes du travail                                 | 0,08 % de la masse salariale (maximum assurable : 62 500 \$ CA par employé)                                                                         |
| Assurance-emploi                                                 | 1,90 % du salaire assurable (maximum assurable : 43 200 \$ CA par employé)                                                                          |
| Régime québécois d'assurance-parentale                           | 0,708 % du salaire assurable (le maximum assurable est de 62 500 \$ CA par employé)                                                                 |
| Formation de la main-d'œuvre                                     | Les employeurs sont tenus de consacrer 1 % de leur masse salariale du Québec à la formation de leurs employés <sup>2</sup>                          |
| <b>Obligations imposées par la loi sur les normes du travail</b> |                                                                                                                                                     |
| Jours fériés                                                     | 8 jours                                                                                                                                             |
| Vacances annuelles                                               | 2 semaines après 1 an (4 % du revenu annuel)<br>3 semaines après 5 ans (6 % du revenu annuel)                                                       |
| Salaire minimum                                                  | 9,50 \$/heure (travailleurs à pourboire : 8,25 \$/heure) <sup>3</sup>                                                                               |
| Heures supplémentaires                                           | 1,5 fois le taux horaire, après 40 heures/semaine                                                                                                   |

1. Le taux de cotisation pour un employeur dont la masse salariale totale est supérieure à 5 M \$ CA est de 4,26 %. Lorsque la masse salariale est égale ou inférieure à 1 M \$ CA, le taux est de 2,7 %, tandis que lorsqu'elle est supérieure à 1 M \$ CA et inférieure à 5 M \$ CA, le taux varie de 2,7 % à 4,26 %. La masse salariale totale utilisée aux fins de déterminer le taux de cotisation d'un employeur est au FSS est égale au total des rémunérations versées par l'employeur et par tout employeur dans le monde qui lui est associé.

2. À défaut d'investir 1 % de sa masse salariale au Québec en formation, l'employeur doit verser au Fonds national de la formation de la main-d'œuvre une cotisation égale à la différence entre 1 % de sa masse salariale et les dépenses de formation qu'il a engagées. Les employeurs dont la masse salariale au Québec est inférieure à 1 million de dollars ne sont pas assujettis à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Enfin, les employeurs qui sont titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation sont exemptés de déclarer leurs initiatives de formation annuellement à Revenu Québec.

3. Ces taux sont ceux en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2010.

Source : Raymond Chabot Grant Thornton et Investissement Québec, juin 2010

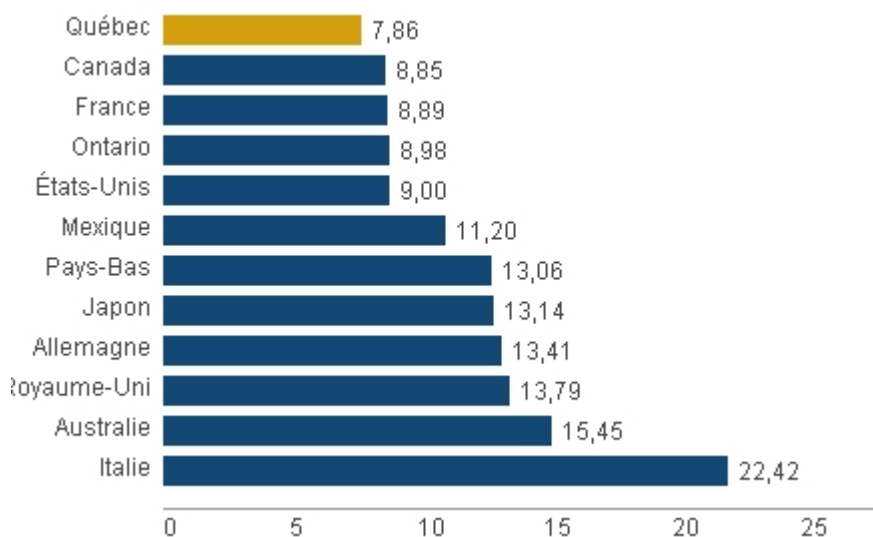
## Coûts d'exploitation Énergie

### De l'énergie à prix compétitifs

Les tarifs d'électricité sont plus avantageux au Québec que dans les principaux pays industrialisés.

### Comparaison internationale du coût de l'électricité, 2010

(Moyenne des dix-sept industries - ¢US/kWh)



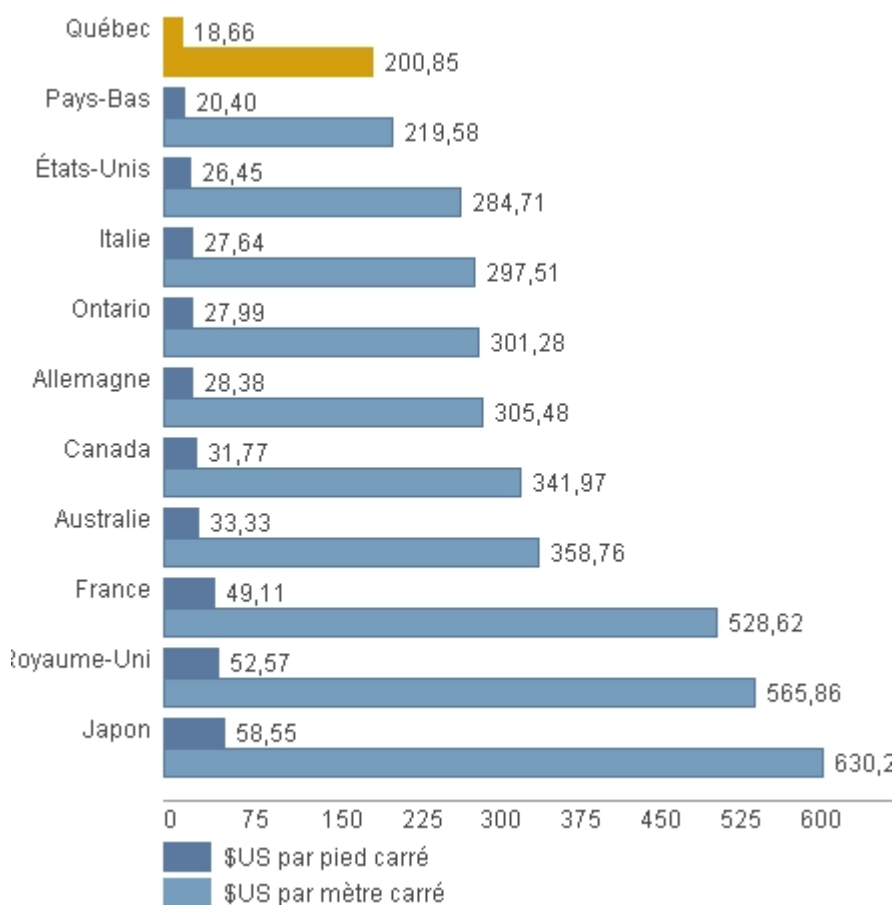
Source : Le guide de KPMG sur la localisation des entreprises à l'échelle internationale—Édition 2010

## **Coûts d'exploitation**

### **Coûts des espaces locatifs et de construction**

Le Québec offre des conditions très avantageuses, tant pour l'investissement initial que pour les coûts de location des espaces à bureaux.

## Comparaison des coûts annuels de location d'espaces à bureaux - 2010 Industrie non-manufacturière



Source : Le guide de KPMG sur la localisation des entreprises à l'échelle internationale—Édition 2010

## Commerce

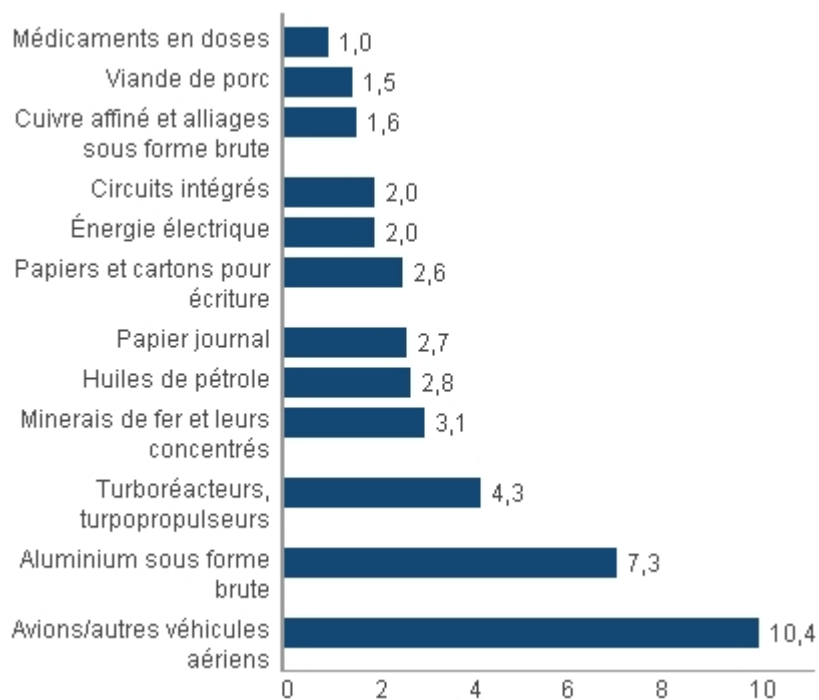
### Le Québec est à deux pas des États-Unis

- Le Québec occupe une position stratégique à proximité des grandes métropoles américaines et d'un marché de plus de 450 millions de consommateurs.
- En vertu de l'Accord du libre-échange entre le Canada et les États-Unis de 1989 (ALÉ) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA - 1994), le Québec est un membre à part entière des grands réseaux commerciaux et économiques de l'Amérique du Nord.
- Les avions et les moteurs d'avions, le papier journal et l'aluminium représentent plus de 20 % des exportations du Québec.

**Le Québec expédie près de 72 % de ses exportations aux États-Unis.**

## Exportations de biens par le Québec en 2009

Part dans les exportations totales (%)



Source : Le calepin, Le commerce extérieur du Québec, MDEIE, Juin 2010

## Commerce

### Accords du libre-échange

#### Une économie basée sur le libre-échange

Le Canada a signé plusieurs accords de libre-échange dont les principaux sont :

- **L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ)**  
Suppression des droits de douane entre les deux pays en 1989;
- **L'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)**  
Élargissement, en 1994, de la zone de libre-échange de l'ALÉ pour y intégrer le Mexique;
- **La Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA)**  
Ententes entre 34 États démocratiques des trois Amériques.

Plusieurs autres ententes bilatérales existent, notamment avec le Chili, le Costa Rica, Israël et le Pérou.

**Depuis la signature du premier accord de libre-échange, il y a une quinzaine d'années, le Québec a triplé ses exportations en Amérique**

(Source : Institut de la Statistique du Québec, 2005).

## Commerce Infrastructures d'exportations

### Le Québec, une plaque tournante vers les Amériques

Le Québec dispose d'un réseau d'infrastructures efficaces sur le plan aérien, routier, ferroviaire et maritime, permettant de desservir efficacement les marchés nord-américains et internationaux.

### Transport aérien

- Le Québec compte trois aéroports internationaux (Dorval, Mirabel et Québec), 82 aéroports régionaux et locaux. Plus de 45 transporteurs aériens desservent, chaque semaine, quelque 140 destinations intérieures et extérieures.
- L'aéroport international **Pierre-Elliott-Trudeau** de Montréal offre aux sociétés aériennes et aux voyageurs des correspondances intégrées sur tous les types de vols réguliers.
- Accessible 24 heures par jour, l'aéroport de **Mirabel** offre aux transporteurs des horaires très souples et des installations efficaces et modernes à des prix compétitifs. Les droits d'atterrissage pour tous les vols cargo sont, en moyenne, de 75 % à 85 % plus bas à Montréal qu'à New York, Boston ou Toronto.

#### Durée de vol entre Montréal et quelques grandes villes (en heures de vol)

|              |       |
|--------------|-------|
| Toronto      | 1 :09 |
| New York     | 1 :12 |
| Philadelphie | 1 :47 |
| Chicago      | 2 :19 |
| Los Angeles  | 5 :45 |
| Dallas       | 4 :13 |
| Miami        | 3 :25 |
| Paris        | 6 :47 |
| Londres      | 6 :35 |

## Transport maritime

L'estuaire du Saint-Laurent est la porte d'entrée vers l'Amérique pour les navires en provenance d'Europe. Plusieurs ports, dont celui de Montréal, sont ouverts toute l'année et relient le Québec à une centaine de pays. Il y a des départs hebdomadaires vers les grands ports d'Europe du Nord et de la Méditerranée.

Le port de Montréal est le plus important port à conteneurs au Canada. Il est aussi le troisième sur la côte atlantique nord-américaine.

Montréal offre l'accès le plus économique aux principaux marchés du centre du Canada, du Midwest et du Nord-Est américain, ainsi que le chemin le plus court entre les grands ports européens et les marchés nord-américains.

**En 2009, le trafic de conteneurs s'est élevé à 11,3 millions de tonnes métriques totalisant 1,25 million de conteneurs E.V.P.\***

\* E.V.P. = unités équivalentes à vingt pieds

## Réseau routier

Un réseau routier de près de 165 000 km relie toutes les régions du Québec et des États-Unis. Boston et Toronto sont toutes deux à moins de six heures de route de Montréal et New York, à moins de huit heures.

## Transport ferroviaire

Le réseau ferroviaire de plus de 6 600 km est relié à toutes les régions du Canada et des États-Unis. Au cœur d'un système de transport intermodal efficace, il dispose de trains de conteneurs rapides qui relient quotidiennement Montréal à Toronto, Vancouver, Détroit, Chicago, New York et Philadelphie grâce à un réseau de 36 terminaux intermodaux spécialisés.

## Recherche et développement

### Des dépenses de R-D toujours en croissance

En 2007, les dépenses de recherche et développement effectuées représentaient plus de 2,6 % de son PIB, soit un niveau plus élevé que les moyennes de l'OCDE, du G7 et de l'Union européenne.

Au Québec, plus de 1,1 million de personnes (ou 1 100 000) exercent une profession scientifique et technique (RHSTO).

**L'objectif visé par le Québec est d'investir 3 % du PIB en R-D à compter de 2010.**

### STRUCTURE DES DÉPENSES INTRA-MUROS DE R-D AU QUÉBEC, 2006

|                        | Exécution | Financement |
|------------------------|-----------|-------------|
| Entreprises            | 59.9%     | 54.7%       |
| Enseignement supérieur | 33.1%     | 15.6%       |
| État                   | 7%        | 20.9%       |
| OSBL                   | 0%        | 2.3%        |
| Étranger               | 0%        | 6.4%        |

Source : Compilation de l'ISQ à partir de données de Statistique Canada

## Recherche et développement Vaste réseau de R-D

**En 2007, le Québec a reçu près de 25,6 % du financement canadien consacré à la recherche universitaire<sup>1</sup>.**

- Au Québec, plusieurs dizaines d'établissements publics et privés sont engagés dans la recherche de solutions scientifiques ou technologiques.
- Du côté public, des organismes comme le Réseau des centres d'excellence du Canada stimulent la recherche et favorisent la création de partenariats.
- Montréal est la capitale de la recherche universitaire au Canada. La région montréalaise est au premier rang pour les sommes dédiées à la recherche universitaire et pour le nombre de chercheurs universitaires. Elle est aussi première au nombre de centres de recherche (210). (Montréal International 2009)
- Le Réseau Trans-tech regroupe 35 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). Ces centres réalisent des travaux de recherche appliquée, d'aide technique, de veille et de diffusion d'information. Ils fournissent des services de recherche et développement, du soutien technique et de la formation adaptée aux besoins des entreprises.

**Les universités, les collèges, les centres de R-D et les entreprises du Québec entretiennent entre eux des liens très étroits.**

Du côté privé, les entreprises québécoises ont dépensé plus de **4,5 milliards de dollars CA** en R-D en 2007, soit 30 % du total canadien<sup>1</sup>. Elles sont très présentes sur les marchés internationaux. Elles innovent et s'imposent avec des produits originaux reconnus mondialement.

Quelques exemples :

**Bombardier Aéronautique**

Jets régionaux

**Softimage**

Logiciels d'effets spéciaux

**CAE**

Simulateur de vol conçu et mis au point en collaboration avec l'Agence spatiale canadienne

**Merck Frosst**

Médicament Singulair pour le traitement de l'asthme

**ISG Technologies**

Environnement tridimensionnel *Viewing Wand*, élaboré conjointement avec l'Institut neurologique de Montréal

1. Source : Institut de la Statistique du Québec, 2009

## Recherche et développement Mesures favorisant la R-D

Le Québec a développé des mesures incitatives très avantageuses pour encourager les activités de R-D.

### Pour les entreprises

Pour la R-D effectuée en entreprise :

- Un crédit d'impôt de base entièrement remboursable correspondant à 17,5 % des salaires de R-D versés au Québec;
- Un crédit d'impôt entièrement remboursable de 37,5 % sur la première tranche de 3 000 000 \$ de salaires de R-D par année pour une PME sous contrôle canadien.

Pour la R-D confiée à un centre de recherche agréé, la recherche en partenariat privé et les cotisations et droits versés à un consortium de R-D :

- Un crédit d'impôt entièrement remboursable correspondant à 35 % des dépenses admissibles.

### Pour les travailleurs étrangers

Les chercheurs étrangers qui sont à l'emploi d'une entreprise au Canada qui effectue des travaux de R-D au Québec bénéficient d'un congé de l'impôt québécois sur leur salaire pendant cinq années consécutives. Il s'agit d'un congé dégressif réparti comme suit : 100 % du revenu d'emploi les deux premières années, 75 % la troisième, 50 % la quatrième et 25 % la cinquième année. Cette mesure s'applique aussi à d'autres experts étrangers, notamment aux gestionnaires du domaine de l'innovation.

### Financement intérimaire des crédits d'impôt

Les entreprises qui ont droit à des crédits d'impôt remboursables pour la R-D peuvent obtenir d'Investissement Québec un prêt correspondant à 75 % de ces crédits d'impôt à recevoir.

**Les conseillers d'Investissement Québec peuvent vous expliquer en détail toutes les mesures d'aide à la R-D.**

## Fiscalité

Au Québec le taux d'imposition des sociétés s'établit à 29,90 % : un des taux le plus bas en Amérique du Nord. La fiscalité québécoise est aussi très compétitive en regard de la création d'emplois et de l'investissement en capital.

### Comparaison des taux d'imposition - 2010 Québec, autres provinces et États américains Sociétés manufacturières

|                    | Taux d'imposition effectif (%) |                   |                                       |              |                                     |
|--------------------|--------------------------------|-------------------|---------------------------------------|--------------|-------------------------------------|
|                    | Fédéral <sup>1</sup>           | Province/<br>État | Ville/<br>certains États <sup>2</sup> | Total        | Hors de la<br>ville de<br>référence |
| <b>Québec</b>      | <b>18,00</b>                   | <b>11,90</b>      | --                                    | <b>29,90</b> | --                                  |
| Californie *       | 29,03                          | 8,84              | --                                    | 37,87        | --                                  |
| Caroline du Nord * | 29,65                          | 6,90              | --                                    | 36,55        | --                                  |
| Illinois           | 29,52                          | 6,64              | --                                    | 36,17        | --                                  |
| Massachusetts *    | 28,79                          | 8,75 <sup>3</sup> | --                                    | 37,54        | --                                  |
| Michigan *         | 29,60                          | 6,05              | 1,00 <sup>4</sup>                     | 36,65        | 35,97                               |
| New York *         | 26,39                          | 7,10 <sup>5</sup> | 10,05 <sup>6</sup>                    | 43,54        | 36,69                               |
| Pennsylvanie       | 26,61                          | 9,09              | 6,45 <sup>7</sup>                     | 42,15        | 38,66                               |
| Texas *            | 31,50                          | 1,00 <sup>8</sup> | --                                    | 32,50        | --                                  |

[1] Au Canada, le taux d'imposition fédéral est de 11 % pour les sociétés fermées sous contrôle canadien ayant un revenu imposable de moins de 500 000 \$ CA. Des taux réduits sont également applicables dans certaines provinces pour les petites entreprises. Le taux général de 18 % en 2010 passera à 16,5 % en 2011 et à 15 % à compter de 2012.

Aux États-Unis, le taux général de 35 % est variable selon le revenu imposable de l'entreprise. Pour les sociétés manufacturières américaines, une déduction correspondant à 9 % du profit lié aux activités de production ou du revenu imposable est disponible pour 2010 et les années suivantes, ce qui se traduit par une réduction du taux effectif de 3,15 %. Cette déduction était à 3 % pour 2005, 2006 et 6 % pour 2007, 2008 et 2009.

\* Certains États comme l'Arkansas, la Californie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, le Connecticut, le Dakota du Nord, District de Columbia, la Georgie, Hawaii, l'Indiana, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le Michigan, le Minnesota, le Mississippi, le New Hampshire, le New Jersey, New York, l'Oregon, le Tennessee, le Texas, la Virginie de l'Ouest et le Wisconsin n'appliquent pas la déduction fédérale pour la production manufacturière. Pour fins de l'impôt des villes, la déduction fédérale pour la production manufacturière n'a pas été considérée.

Les impôts des États et villes sont généralement déductibles de l'impôt fédéral américain. Le taux d'imposition effectif fédéral américain tient compte de cette déduction.

[2] La plupart des taux utilisés pour les villes sont ceux de 2009, puisque certains taux pour 2010 n'étaient pas encore disponibles au moment de publier ce document.

[3] Le taux d'impôt pour 2010 est 8,75 %. Ce taux sera réduit à 8,25 % et 8 % pour les années 2011 et 2012 respectivement. Par ailleurs, au taux de 8,75 % doit s'ajouter une taxe sur le capital calculée au taux de 0,26 %.

[4] Plusieurs villes de l'État du Michigan imposent un impôt sur le revenu qui est généralement de 1 %. Cependant, les villes de Saginaw, Grand Rapids et Highland Park imposent respectivement des taux de 1,5 %, 1,3 % et 2 %.

[5] Les sociétés sont assujetties à un impôt basé sur le plus élevé des quatre montants. Le taux d'impôt sur le revenu est de 7,1 %.

[6] Ville de New York. Une surtaxe de 17 %, appliquée sur la taxe de l'État (7,1 %) pour la zone métropolitaine de New York, a été ajoutée au taux de 8,85 % de la ville. Les trois taux peuvent ne pas s'appliquer à toutes les sociétés.

[7] Ville de Philadelphie. Une taxe sur le revenu brut au taux de 0,1415 % doit être calculée en sus de l'impôt sur le revenu.

[8] L'État impose un impôt sur marge « Franchise Margin Tax » au taux de 1 %. L'impôt est applicable au moindre des trois marges suivantes : (1) marge bénéficiaire brute; (2) revenus totaux moins la rémunération; ou (3) 70 % des revenus totaux. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, et ce, jusqu'au 31 décembre 2011, les entités qui ont un revenu de moins de 1 000 000 \$ sont exemptées de l'impôt de l'État. Le seuil de revenu diminuera à 600 000 \$ après le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Source : Investissement Québec et Raymond Chabot Grant Thornton, avril 2010.

## **Fiscalité**

### **Taxes à la consommation**

#### **Taxes à la consommation remboursables**

Les entreprises québécoises bénéficient d'un régime de taxes à la consommation particulièrement avantageux. Contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des États américains et des autres provinces canadiennes, les entreprises n'ont pas à supporter un fardeau fiscal sur les intrants utilisés dans le cadre de leurs activités commerciales.

#### **Taxe sur les produits et services (TPS)**

La TPS s'apparente à la taxe sur la valeur ajoutée en vigueur dans les pays de l'Union européenne. Ainsi, une entreprise perçoit auprès de ses clients la TPS, qui correspond à 5 % du prix de vente du produit ou du service taxable. Toutefois, une entreprise a généralement droit à un remboursement ou à un crédit pour la TPS payée à l'achat des produits ou services nécessaires à ses activités commerciales. Ce crédit, appelé « crédit de taxe sur les intrants », peut être réclamé par chaque entité faisant partie de la chaîne de production et de distribution, sauf le consommateur final lorsque ce dernier n'exerce pas une activité commerciale.

Le montant brut de la taxe perçue par une entreprise sur ses ventes au cours d'une période donnée, déduction faite du crédit de taxe sur les intrants, est remis au gouvernement. Lorsque le crédit est supérieur à la taxe perçue sur les ventes, l'entreprise est admissible à un remboursement.

#### **Taxe de vente du Québec (TVQ)**

La TVQ est de 7,5 % et s'applique au prix de vente majoré de la TPS. Les entreprises peuvent généralement se faire rembourser la TVQ payée sur leurs achats.

Pour simplifier l'administration des taxes à la consommation, le Québec a été le premier à harmoniser sa taxe de vente avec la TPS fédérale. Ainsi, les entreprises du Québec ne traitent qu'avec un seul palier de gouvernement.

## Fiscalité

### Congé de taxe sur le capital

Les entreprises doivent payer une taxe sur le capital de 0,12 %. Pour stimuler les nouveaux investissements, le Québec accorde aux petites entreprises installées sur son territoire un congé de taxe sur les premiers 1 000 000 \$ de capital imposable. Entre 1 000 000 \$ et 4 000 000 \$ de capital imposable, le montant de l'exemption est réduit de façon dégressive. Le gouvernement du Québec s'est également engagé à éliminer la taxe sur le capital pour l'ensemble des entreprises d'ici 2011.

Par ailleurs, afin de permettre aux entreprises de moderniser leurs équipements et de tirer le meilleur rendement de leurs investissements, le gouvernement a annoncé **l'élimination immédiate de la taxe sur le capital pour les entreprises manufacturières**. Depuis le 14 mars 2008, les entreprises dont la proportion d'activités manufacturières est de 50 % ou plus ne paient plus de taxe sur le capital. Les entreprises dont la part des activités manufacturières se situe entre 20 % et 50 % bénéficieront, quant à elles, d'une réduction partielle de leur taxe sur le capital.

## Solutions financières

Investissement Québec peut vous accompagner dans votre projet d'implantation ou d'expansion au Québec en matière de conseils comme en matière de financement. Outre notre rôle en développement économique, nous sommes aussi une institution financière. Voyez les solutions financières que nous pouvons vous offrir.

### Financement PME

Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI)

Vallée de l'aluminium

Gaspésie et certaines régions maritimes

Production de titres multimédias

Développement des affaires électroniques

Centre de développement des biotechnologies (CDB)

Fonds d'intervention économique régional (FIER)

Aide à l'emploi d'Emploi-Québec

Étude de faisabilité d'un projet d'investissement

Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)

Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD)

### Financement PME

Nous pouvons vous fournir une garantie de prêt, c'est-à-dire une garantie de remboursement de la perte nette d'un prêt, d'une marge de crédit ou d'une lettre de crédit que vous avez obtenus d'une institution financière. Nous pouvons également vous accorder un prêt.

### Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI)

Si votre entreprise a un projet d'investissement ou souhaite développer un nouveau produit, nous pouvons vous proposer divers types de prêts, une garantie de prêt ou encore une contribution non remboursable.

Le PASI favorise les projets d'investissement qui visent la diversification ou la consolidation d'un secteur et les projets de développement de produits qui se démarquent par leur caractère novateur et leur potentiel commercial.

**Si votre société exerce des activités spécialisées ou qu'elle s'installe dans une région désignée au Québec, elle pourrait bénéficier de l'un des crédits d'impôt suivants :**

## **Vallée de l'aluminium**

Les sociétés admissibles qui exercent des activités de fabrication ou de transformation de l'aluminium en produits finis ou semi-finis dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean peuvent obtenir un crédit d'impôt jusqu'au 31 décembre 2015.

## **Gaspésie et certaines régions maritimes**

Le gouvernement du Québec accorde aux sociétés admissibles un crédit d'impôt jusqu'au 31 décembre 2015 afin de favoriser la création d'emplois dans certaines régions maritimes, dont le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

## **Production de titres multimédias**

Les sociétés admissibles qui produisent des titres multimédias dans un établissement situé au Québec peuvent obtenir un crédit d'impôt remboursable.

## **Centre de développement des biotechnologies (CDB)**

Cette mesure fiscale vise à favoriser le regroupement de sociétés de biotechnologies au sein d'immeubles adaptés à leurs besoins, favorisant de ce fait la création de pôles scientifiques afin de maximiser les synergies et les collaborations.

## **Développement des affaires électroniques**

Cette mesure fiscale vise à consolider le développement des technologies de l'information (TI) dans l'ensemble du Québec. Elle permet aux sociétés admissibles d'obtenir un **crédit d'impôt remboursable jusqu'au 31 décembre 2015**.

## **Fonds d'intervention économique régional (FIER)**

Il s'agit d'un fonds de 408 millions de dollars CA créé par le Gouvernement du Québec et ses partenaires dans le but d'accroître la disponibilité en capital de risque dans toutes les régions du Québec afin d'appuyer le démarrage et le développement d'entreprises. Votre conseiller d'Investissement Québec peut vous renseigner à ce sujet.

## **De nombreux autres programmes gouvernementaux peuvent venir en aide aux entreprises :**

### **Aide à l'emploi d'Emploi-Québec**

Aide financière offerte par Emploi-Québec, conjointement avec les régions du Québec, dans le but de diminuer les coûts de formation et de recrutement de la main-d'œuvre nécessaire au démarrage de projets.

## **Étude de faisabilité d'un projet d'investissement**

Contribution financière aux entreprises qui souhaitent concrétiser un projet d'investissement au Québec. Ce programme offert par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), peut assumer jusqu'à 40 % des frais de services d'experts pour des études de faisabilité pour une subvention maximale de 100 000 \$ CA. Les secteurs d'activités admissibles sont : fabrication, recyclage, services aux entreprises, recherche et développement industriel et services scientifiques.

## **Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)**

Aide financière à frais partagés liée à la recherche et au développement de projets techniques à l'étape préconcurrentielle. Ce programme du Conseil national de recherche du Canada (CNRC) est offert aux PME canadiennes qui comptent moins de 500 employés.

## **Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD)**

Cette initiative d'Industrie Canada, lancée en avril 2007, encourage la recherche industrielle et le développement préconcurrentiel dans le secteur de l'aérospatiale, de la défense, de la sécurité et de l'espace au Canada, grâce à des contributions remboursables (généralement 30 % des coûts admissibles).

## Environnement d'affaires

### L'économie du Québec en 2009 :

- PIB de 301,5 milliards \$ CA
- Exportations internationales de 58,2 milliards \$ CA

Les exportations en biens et services représentent 51 % du PIB du Québec, alors qu'elles comptaient pour 23 % du PIB au moment de l'entrée en vigueur en 1989 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Près de 72 % des exportations internationales sont destinées aux États-Unis en 2009.

Source : Profil économique et financier 2010, Ministère des Finances, Institut de la statistique du Québec (2010)

### Indicateurs comparatifs - 2009

|                               | Québec<br>(millions)        | Canada<br>(millions)        |
|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Superficie (km <sup>2</sup> ) | 1,7                         | 10,0                        |
| Population                    | 7,83                        | 34,0                        |
| Population active             | 4,20                        | 18,6                        |
|                               | <b>(en milliards \$ CA)</b> | <b>(en milliards \$ CA)</b> |
| Produit intérieur brut        | 301,5                       | 1 602,5                     |
| Exportations internationales  | 58,2                        | 360,0                       |
| Importations internationales  | 70,2                        | 365,2                       |

Sources : Institut de la statistique du Québec (2010) et Statistique Canada (2010)

## Environnement d'affaires L'incorporation au Québec

Deux cadres juridiques se superposent au Canada : le cadre fédéral et le cadre provincial. Certains domaines relèvent de la compétence exclusive de l'un ou l'autre des deux paliers de gouvernement alors que d'autres sont de compétence partagée. C'est notamment le cas du droit des sociétés.

### Deux options se présentent pour constituer une société :

- une société constituée en vertu de la loi fédérale sur les sociétés par actions; ou
- une société constituée en vertu d'une loi provinciale comme la *Loi sur les compagnies du Québec*.

Globalement, le droit canadien est peu interventionniste, notamment dans le domaine du droit des affaires. Il laisse aux acteurs économiques une plus grande liberté de manœuvre. Par exemple, il n'y a pas de capital social minimum requis lors de la constitution d'une société et il n'y a pas de durée minimum de bail commercial.

### Création d'une société au Canada

Le choix entre une charte provinciale ou fédérale dépend des critères suivants :

- **Composition du conseil d'administration**
  - La *Loi sur les sociétés par actions* (fédérale) exige qu'au moins 25 % des administrateurs soient résidents canadiens (i.e. citoyens canadiens ou titulaires de visas de résidents permanents).
  - Cette condition n'existe pas dans la *Loi sur les compagnies* (Québec).
- **Étendue géographique de l'activité projetée**
  - Les sociétés fédérales ont la capacité et le droit d'exercer leurs activités sur tout le territoire du Canada, tout en étant soumises aux lois provinciales d'application générale.
  - Les sociétés provinciales ont le droit d'exercer leurs activités dans les limites de leur province de constitution, mais peuvent les étendre à d'autres provinces en se soumettant aux formalités d'habilitation. Chaque province prévoit un mode d'inscription dans un registre des sociétés étrangères.
- **Type d'activités de la société**
  - Par exemple, la législation dans le secteur de l'aérospatiale relève essentiellement de la compétence fédérale. Une société à charte fédérale peut donc se révéler plus appropriée.

## **Organisme pour la constitution d'entreprises québécoises**

### **Registraire des entreprises**

Le Registraire des entreprises (REQ) est chargé de procurer les services requis pour la constitution d'entreprises québécoises et d'assurer la diffusion de renseignements sur les entreprises faisant affaires au Québec.

Sa mission est de contribuer à la protection du public et des entreprises dans leurs relations commerciales et d'administrer le registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

## Environnement d'affaires

### Le milieu financier

#### Montréal, centre financier de calibre mondial

- Le secteur financier est l'un des catalyseurs de l'essor économique du Québec, comme en témoigne le nombre d'emplois qu'il crée. En 2009, par exemple, on dénombrait près de 224 100 emplois directement liés aux services financiers et aux assurances.
- Les institutions dominantes du marché financier québécois sont les grandes banques à charte fédérale, comme la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada et la Banque Laurentienne, dont plusieurs ont leur siège social à Montréal.
- Le Mouvement Desjardins est le plus grand groupe financier coopératif au Canada, avec un actif de 152 milliards de dollars CA au 31 décembre 2008. Il regroupe 480 caisses d'épargne, dont 460 au Québec.

#### Institutions de dépôts au Québec (2010)

|                                                |     |
|------------------------------------------------|-----|
| Banques à charte canadiennes                   | 9   |
| Filiales de banques étrangères                 | 50  |
| Caisses d'épargne et de crédit                 | 433 |
| Fédération Desjardins (coopérative financière) | 1   |
| Sociétés de fiducie                            | 37  |
| Sociétés d'épargne                             | 7   |

Sources : Institut de la statistique du Québec, Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et l'Autorité des marchés financiers.

## Réglementation, surveillance et indemnisation

Le Québec et le Canada se sont dotés d'une solide infrastructure d'encadrement en matière de réglementation, de surveillance et d'indemnisation, afin d'assurer la stabilité, la croissance et la compétitivité des institutions financières québécoises.

- Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est le principal organisme fédéral de réglementation de toutes les banques et les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurances, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuels et les régimes de retraite constitués ou agréés en vertu des lois fédérales.
- Les institutions financières et les intermédiaires de marché de juridiction québécoise (caisses d'épargne et de crédit, sociétés de fiducie et d'épargne, assureurs de personnes et de dommages, courtiers d'assurances et négociants en valeurs mobilières) sont régis par une réglementation exhaustive.
- Les structures de surveillance et de contrôle des institutions financières québécoises relèvent de l'Autorité des marchés financiers, de la Bourse de Montréal et des différents organismes d'autoréglementation du secteur des intermédiaires de marché.
- Un système d'indemnisation des dépôts intervient en cas de « défaillance » des institutions de dépôt. Les régimes d'indemnisation des autres secteurs sont privés.

## Environnement d'affaires Capital de risque

**Le Québec est le plus important gestionnaire de capital de risque au Canada.**

Le Québec a adopté une stratégie agressive afin de se doter d'une industrie de capital de risque plus diversifiée et davantage appuyée sur un financement privé.

La stratégie a permis de diversifier les sources de financement disponibles pour les entreprises technologiques québécoises, et les résultats sont probants:

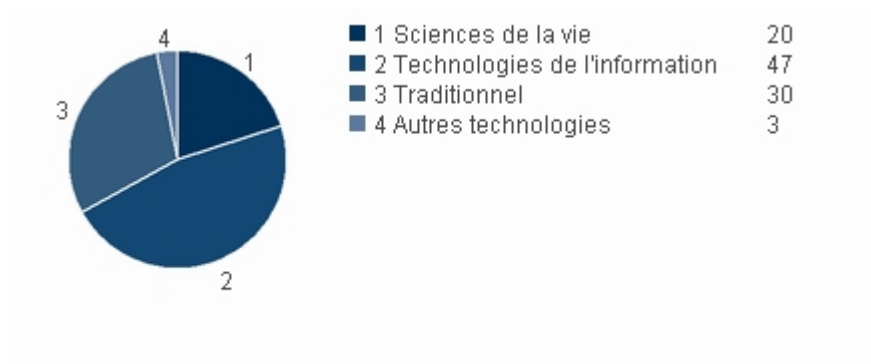
- De 2002 à 2009, la part des investissements privés ou étrangers dans le financement de capital de risque au Québec est passée de 49 % à 60 %;
- L'activité québécoise a représenté la plus large part des entreprises financées par du capital de risque, soit 42 % des entreprises financées à l'échelle du pays;
- En 2009, les sociétés de capital de risque ont injecté 432 millions de dollars dans les entreprises québécoises et ont réalisé 159 financements.

Afin de consolider le virage entrepris à l'égard du capital de risque, la présentation du budget 2009-2010 a été l'occasion d'annoncer :

- un fonds de 825 millions de dollars pour le financement de fonds de capital de risque;
- 125 millions de dollars pour la création de trois fonds d'amorçage.

Sources : Ministère des finances, Profil économique et financier du Québec, Édition 2010 et Thomson Financial, 2010

## Répartition des investissements de capital de risque par secteur au Québec 2009 (en %) (431 millions \$)



Source : Thomson Financial, 2010.

## Le Québec... où il fait bon vivre !

### Là où il fait bon vivre

- Les résidents du Québec jouissent d'une qualité de vie exceptionnelle.
- Des villes modernes et sécuritaires, des campagnes accueillantes, des sites naturels à couper le souffle et une extraordinaire variété de paysages, voilà le Québec.
- Et voici les Québécois : des gens cosmopolites, dynamiques et créatifs, dont l'hospitalité est réputée.

### Culture et loisirs pour tous les goûts

***Le Québec a développé une culture vivante, résolument contemporaine et ouverte sur le monde, une culture au carrefour des tendances européennes et américaines.***

Au Québec, la structure sociale et l'urbanisme sont typiquement nord américains. Quant au style de vie, il résulte d'influences diverses auxquelles ont contribué des groupes ethniques venus de partout dans le monde. Le paysage linguistique en témoigne bien : outre le français et l'anglais, on parle quelque 80 langues dans la région de Montréal, dont l'espagnol, l'italien, le grec, l'arabe, l'allemand et le chinois.

### Arts et spectacles

Du classique au jazz, en passant par la musique du monde, les mélomanes sont bien servis dans les villes comme en région.

- Dix orchestres symphoniques, dont le célèbre Orchestre symphonique de Montréal;
- L'Opéra de Montréal;
- Le Festival de Jazz de Montréal;
- Le Festival d'été de Québec;
- Les FrancoFolies de Montréal, la grande fête de la chanson.

Montréal est la ville des festivals par excellence. Après le Festival international de jazz vient le Festival du film de Montréal.

On y trouve aussi la seule école de cirque en Amérique du Nord. C'est dans la région de Charlevoix que le fameux Cirque du Soleil a vu le jour en 1985, avant de s'installer à Montréal pour conquérir le monde entier.

## Sports et loisirs

En juin, c'est la *Féria du Vélo de Montréal*, qui organise le *Tour de l'île*, une randonnée de 52 km qui rassemble 35 000 amateurs de vélo de tous âges. Un des plus grands rassemblements cyclistes du monde !

Pays de lacs et de rivières, le Québec est un paradis pour les chasseurs, les pêcheurs et autres amateurs de plein air. La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) exploite 27 parcs nationaux dont le parc national de Miguasha, site du Patrimoine mondial de l'UNESCO, des réserves fauniques et des centres touristiques.

Il y a de nombreuses installations sportives dans toutes les régions :

- 90 stations de ski;
- 40 centres de ski de randonnée et 4 000 km de sentiers en pleine nature;
- 33 700 km de sentiers pour motoneiges;
- Plus de 400 parcours de golf;
- Plus de 4 000 km d'itinéraires cyclables jalonnent le Québec. Le réseau, appelé Route Verte, en comptera 4 300 lorsqu'il sera complété.

## À table !

Les plaisirs de la table constituent, pour les Québécois, l'une des plus grandes joies de la vie. Avec plus de 80 cuisines nationales présentes dans plus de 5 000 restaurants, c'est à un véritable tour du monde gastronomique que l'épicurien est convié.

Hors des grands centres, vous goûterez les cuisines régionales et les produits du terroir, et vous apprécierez la qualité des ressources d'hébergement.

## Choisir Investissement Québec

Investissement Québec est le partenaire tout désigné pour vous accompagner dans votre projet d'expansion au Québec en matière de conseils comme en matière de financement. Nous offrons les avantages combinés d'une institution financière et d'une agence de développement économique.

Notre équipe de spécialistes peut vous aider à:

- Bien vous documenter sur le secteur d'activité qui vous intéresse;
- Nouer des alliances stratégiques et fructueuses avec des partenaires locaux et internationaux;
- Trouver un emplacement qui répond pleinement à vos besoins;
- Profiter d'incitatifs fiscaux avantageux;
- Trouver des solutions financières qui vous conviennent, qu'il s'agisse de prêts, de garanties de prêt, de fonds de roulement.

Consultez la liste de nos bureaux internationaux.